



COMPTE RENDU SOMMAIRE
RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL
lundi 30 Mai 2022 – 20h00

L'an deux mille vingt deux

Le lundi 30 Mai à 20H00

Le Conseil Municipal de la Commune de Talloires-Montmin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Savoyarde sous la présidence de Mr Didier SARDA, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Le 25 Mai 2022

Nombre de membres en exercice : 23 – Présents : 15 – Pouvoirs : 7 – Votants : 22

Présents :

Didier SARDA, Bettina GARBEROGLIO, Olivier MOUZIN,
Bernard FOUQUERE, Benoit RICHARD, Brigitte NEMOZ
Sylvie BESNIER, Christophe DUNOYER, Alban GOBERT,
Bernard HOFFMANN Danièle ROCHET, Raphaël LYARET
Ségolène CAMUSET, Stéphanie CORCY, Jean-Paul COQUARD

Procurations :

Emmanuel HUBER a donné pouvoir à Ségolène CAMUSET
Sylviane WANDEROILD a donné pouvoir à Ségolène CAMUSET
Bruno ASSELIN a donné pouvoir à Stéphanie CORCY
Magali SULPICE a donné pouvoir à Sylvie BESNIER
Stéphane DUCLOS a donné pouvoir à Daniele ROCHET
Alexandra FRARESSE a donné pouvoir à Alban GOBERT
François DELORT-LAVAL a donné pouvoir à Benoit RICHARD

Absent : François-Joseph BOUGAUD

Secrétaire de séance : Olivier MOUZIN

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé des différents points inscrits à l'ordre du jour,

-Approuve le Compte rendu du 4 Avril 2022

-A été informé des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations conformément à la délibération n° 34 du 25 mai 2020

-Fixe les tarifs ALSH

-Fixe les barèmes du quotient familial pour la rentrée 2022 pour la cantine et la garderie

-Approuve certains tarifs complémentaires pour les stationnements 2022

-Approuve les tarifs complémentaires et les conditions de mise à disposition des espaces publics

-Approuve les tarifs complémentaires vol libre

-Approuve la décision modificative du Budget général

-Approuve l'attribution de subventions à l'Amicale des Sapeurs Pompiers (1500 €) et
à l'association le Chant des Glaciers (2700 €)

-Approuve le recrutement d'un agent pour accroissement temporaire d'activité

-Approuve le régime indemnitaire concernant la catégorie B, filière technique

-Approuve les avancements de grades

-Autorise Mr le Maire à déposer les demandes d'urbanisme pour :

-la reconstruction d'un mur de soutènement chemin de la Fruitière,

-la reconstruction d'un mur de soutènement rte des Vignes

-la construction d'un local ski à Montmin

-Approuve les tarifs complémentaires pour les ports

Le 31 mai 2022

Le Maire
Didier SARDA



